

1er colloque national

Solscope Maroc

L'engagement

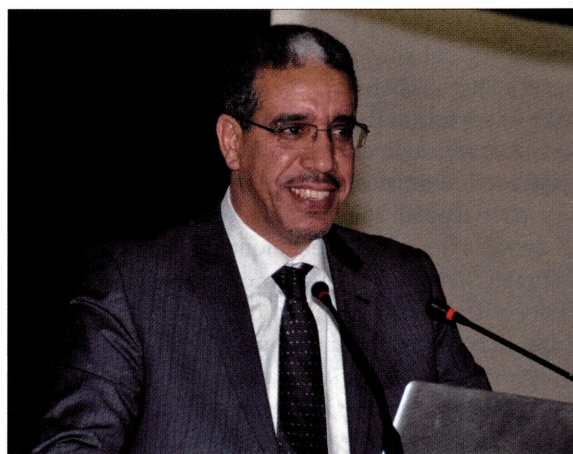
Le magazine «**Energie/Mines & Carrières**» a réussi une fois encore d'être à l'heure de l'événement et relever le défi en organisant le colloque sur « la géotechnique, les fondations et les sondages d'essais ». Cet événement de deux jours a fait montre de la ténacité et l'engagement d'une équipe qui se veut instigatrice dans un domaine qui se cherche à se frayer chemin dans l'opiniâtreté scientifique nationale. La mise en valeur de l'état des lieux, ainsi que les nouveautés dans les trois domaines nous permettent de faire le point par l'entremise de quelques interventions peu laconique à défaut d'espace. Nous nous excusons auprès des intervenants qui n'ont pas eu droit de cité dans ce modeste dossier. Il faut dire aussi que c'est contraignant de ne pas tout donner sur les constructions de bâtiments, de routes, des ouvrages hydrauliques, et de projets d'infrastructure en général qui nécessitent un espace beaucoup plus large que celui d'une revue.

C'est ainsi que pour en donner et réaliser le maximum, nous nous sommes limités à une appréhension de données d'infrastructures et ouvrages répondant aux conditions de qualité et de sécurité requises. Les professionnels et les opérateurs du secteur sont appelés à déployer des efforts considérables en matière de reconnaissance du sol en utilisant et se référant aux normes de spécifications, d'essais, et de contrôles exigées.

De même, le rôle et la responsabilité qui incombent aux administrations intervenant dans le secteur est de veiller au respect des normes homologuées correspondant aux différents types de matériaux de construction et relatives aux fondations, géotechnique et forages. En ce sens, ce sont plusieurs départements qui se sont associés à cet événement comme le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique, le département de l'eau, et le département de l'environnement. Mais l'heure est au traitement des déchets qui compte impliquer un nombre de ministères.

Solscope Maroc de la géotechnique

La revue «**énergie/mines et carrières**» persiste et signe. C'est toutefois une gageure dont elle en avait fait l'adage et qui ne cesse de faire trace dans l'actif de sa carrière. Et pour rappel, elle en est aujourd'hui à son troisième salon sur les mines et carrière, tenue en fin de l'année 2014 à Casablanca, et qui modestement ne se lassant pas de renouveler la donne en organisant deux journées de travaux sur : la géotechnique, les fondations, les sondages de reconnaissance et la valorisation des déchets dans le BTP.



M. Aziz Rebbah, ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique

A l'ouverture des travaux du colloque national, nommé Solscope Maroc, et en levée de rideau le mot ministériel était le leitmotiv qui marqua, à juste mesure, certaines orientations entreprises par le ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique. Une intervention qui permis au débat de faire relais, et qui se justifiait par la mise en exergue des projets de BTP et les constructions en général qui nécessitent des études de géotechnique et des travaux de reconnaissances de sol bien faits. C'est ainsi, disait le mot du ministre, que pour réaliser des infrastructures et ouvrages répondant aux conditions de qualité et de sécurité requises, les maîtres d'ouvrages, les professionnels et les opérateurs du secteur sont appelés à déployer des efforts considérables en matière de reconnaissances du sol en utilisant et se référant aux normes de spécifications, d'essais, et de contrôles exigées. De même, le rôle et la responsabilité qui incombent aux administrations intervenant dans le secteur est de veiller au respect des normes homologuées correspondantes aux différents types de matériaux de

oc, référentiel idoine nique

construction et relatives aux fondations, à la géotechnique et aux sondages de reconnaissance

En effet, lors de la construction des ouvrages, des problèmes particuliers, liés à la spécificité de la région, peuvent survenir. Ainsi, des recherches expérimentales s'imposent sur des matériaux ou des procédés afin de les identifier, prouver leur durabilité et aboutir à des innovations par rapport à la pratique courante

Cet événement donc, disait le ministre, vient à point nommé où notre pays a besoin de renforcer son arsenal normatif et réglementaire, couvrant les différentes activités liées aux thèmes du colloque. C'est dans ce contexte et en application des dispositions de la loi 12-06 sur la normalisation, la certification et l'accréditation que le ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique préside 14 commissions de normalisation couvrant tout le secteur des BTP et ayant pour mission la normalisation des produits, des matériaux, des techniques d'essais, des appareillages d'essais, des méthodes d'interprétation des résultats d'essai et des spécifications et classification.

L'intervention du géotechnicien ne se réduit pas à la seule phase étude et conception des ouvrages, mais s'étend également à la phase de réalisation des travaux. En effet, quelle que soit la densité des essais pour déterminer au mieux les caractéristiques des zones traversées, et donc les solutions à adopter, on se confronte inmanquablement lors de la réalisation des travaux à la nécessité de faire appel au



géotechnicien pour adapter le projet à certaines anomalies relevées lors des terrassements. Ainsi, les études géotechniques constituent, avec les études de structures, les travaux de topographie et les études hydrauliques et hydrologiques, les facteurs clés de réussite de nos projets, depuis les fondations jusqu'aux superstructures. Aussi, conscient soit-il de l'importance de l'introduction de

procédés nouveaux et performants d'investigation, le ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique a été à l'origine de la promulgation du décret organisant la profession des laboratoires de BTP en tant qu'instrument idoine de réalisation et d'interprétation des essais géotechniques, et ce en instaurant un système de qualification et de classification de ces laboratoires

Une dynamique activée par l'intervention collective



Vue de l'assistance